



## Réunion du CA – lundi 19 octobre 2020

Présents : Armelle, Claire-Anne, Didier, Étienne, Isabelle, Laure, Mélanie, Solène.

Excusée : Marie-Édith.

### Adhésions

Question des demandes d'adhésion qui arrivent en fin d'année : le secrétariat prévient avant validation de l'adhésion que celle-ci vaut pour l'année civile. Le CA ne souhaite pas mettre en place de tarif dégressif en fonction du mois d'adhésion à l'association.

### Chantier formations

(Étienne, Didier, Mélanie, Marie-Édith)

- **« Négocier ça s'apprend », prévue le 2 novembre (en ligne)**

13 inscrits à ce jour sur HelloAsso (pour 15 places). Un courriel de confirmation sera envoyé aux participants une semaine avant la formation. Si désistement, les modalités de remboursement seront envisagées au cas par cas.

- **Formation en orthotypographie**

Le programme a été fixé avec Gudrun Zett et envoyé à Fontaine Ô Livres.

Nous attendons des précisions sur les conditions d'accueil réglementaires, notamment pour fixer la jauge : 12 places a priori, dont 9 pour l'ACLF.

Date : un samedi début décembre, soit le 5 ou le 12. Étienne vérifie les possibilités auprès de FOL.

Des adhérents intéressés demandent si une diffusion en visioconférence est prévue : la question a été posée à la formatrice et à l'équipe FOL, mais cela paraît difficile à organiser. Le CA pourra envisager de reprogrammer cette formation en 2021, peut-être dans une autre ville que Paris.

### Chantier enquête

(Solène, Laure, Armelle)

Une réunion de cadrage a eu lieu avec le prestataire retenu, le cabinet Voix/Publics, auquel nous avons transmis les résultats bruts de l'enquête, ainsi qu'une série de documents et ressources en lien avec le projet. Le prochain rendez-vous est fixé au 10 novembre pour discuter des orientations à retenir dans l'exploitation des résultats. La remise du rapport final de la partie quantitative est prévue pour le 15 décembre.

### Avancement site web

- **Contenus du site**

Toutes les pages « en construction » ont été mises en ligne ; il reste à traiter une demande consistant à élargir la présentation des formations au métier de correcteur aux pays francophones (Suisse, Belgique, Canada). Attention : pour la France, nous avons fait le choix de présenter des formations certifiantes, qui délivrent un

titre professionnel. Il faudrait viser la même exigence pour les autres pays (c'est le cas pour la formation suisse, puisqu'il existe un brevet fédéral).

Nous attendons pour l'instant d'avoir plus de contenus pour voir comment traiter cette demande : une page à part ou un simple renvoi vers les associations professionnelles des pays concernés ?

- **Forum et annuaire**

Le prestataire du site évoque à nouveau des difficultés techniques qui l'ont empêché de livrer ces outils avant la fin septembre, comme cela avait été demandé par l'ACLF après plusieurs reports. Des rendez-vous sont prévus dans les jours qui viennent pour vérifier l'avancement du travail. Un suivi plus régulier avec l'appui d'un autre membre du CA est envisagé.

## Salon de Montreuil et supports de communication

### **Salon de Montreuil : du 4 au 7 décembre 2020.**

Isabelle a repris contact avec le chargé de programmation du salon. Le Comptoir des autrices et des auteurs sera reconduit cette année sous une forme plus restreinte (mise à disposition de documents papier et rencontres en petit comité). Des conférences sont également prévues sur Zoom.

Le CA décide de ne pas faire de proposition pour une rencontre en ligne, mais de travailler sur la création d'un flyer de présentation de l'ACLF au format « carte postale ». Claire-Anne et Solène feront sous peu une première proposition au CA.

## Communication interne et externe

Solène a préparé plusieurs lettres d'information avec l'outil Mailchimp pour présenter l'actualité de l'ACLF aux adhérents, aux institutions partenaires et aux répondants à l'enquête. Cet outil présente de nombreux avantages (mise en page, gestion du carnet d'adresses, etc.); le CA valide donc l'envoi de lettres d'information selon une fréquence non définie pour l'instant.

Ces lettres d'information ne sont pas destinées à remplacer les échanges ou les informations transmises par d'autres canaux (messenger, réseaux sociaux).

## Comptes rendus de CA

Le CA pense que les comptes rendus sont trop détaillés et que cela peut constituer un frein à la lecture. Nous essaierons donc d'être moins diserts, quitte à mettre des informations complémentaires en annexe. N'hésitez pas à nous donner votre avis à ce sujet : [contact@associationdescorrecteurs.fr](mailto:contact@associationdescorrecteurs.fr) !